

Comité syndical du 6 juillet 2021

Compte rendu

Étaient présents: **Délégués commune des Bouchoux**
Isabelle HEURTIER, titulaire
Benoît COLLIN, titulaire
Florence HENRIOT COLLIN, suppléante
Délégués commune de la Pesse
Caroline AUGÉ CHEVASSUS, titulaire
Julien CARNOT, titulaire

Excusée : Audrey GRANDCLEMENT, suppléante

Présence de Patricia MURTIN, secrétaire du SIVOS

Secrétaire de séance : Julien CARNOT
Isabelle HEURTIER ouvre la séance.

1. Approbation du compte rendu du 8 juin 2020

Le compte rendu est approuvé sans remarque à l'unanimité.

2. Situation financière et comptable au 6 juillet

Le suivi de trésorerie montre un solde initial de 13 292,04 € de trésorerie. Après les dépenses habituelles et les recettes de remboursement du transport scolaire et les titres des communes, le nouveau solde se monte au 6 juillet à 17 184,14€.

3. Convention Côté Cour

La convention pour les spectacles scolaires est basée sur le nombre d'élèves, l'hypothèse d'une convention commune avec le SIVOS BLMLM ne présente donc pas un avantage déterminant.

À l'unanimité, la Présidente et la Vice-Présidente en cas d'empêchement sont autorisées à signer la convention avec Côté Cour.

4. Garderie : horaire et tarifs

Créneaux actuels :

- Les Bouchoux 7h50-8h20 et 16h-17h
- La Pesse 7h15-8h10 (8h10-8h45 gratuit) et 16h15-18h

Compte tenu de la non utilisation du créneau du soir aux Bouchoux (1 seule enfant pour 1 seul jour de l'année 20-21), il est proposé de supprimer ce créneau, étant entendu que les horaires seront réaménagés dans tous les cas lors de la fusion des SIVOS.

Il est proposé de maintenir les autres créneaux.

Il est proposé de maintenir également les tarifs appliqués actuellement.

Le tarif de cantine est inchangé pour la rentrée mais il pourrait y avoir une augmentation au 01/01/2022 si

Mille et un repas augmente ses tarifs.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

5. Modification par avenant des contrats des agents

Le conseil syndical autorise à l'unanimité la Présidente et la Vice-Présidente en cas d'empêchement à modifier les contrats des agents pour adapter l'organisation du service.

6. Règlement Cantine et garderie : modifications éventuelles

Il est proposé d'ajouter la mention d'une augmentation éventuelle du coût du repas au 1^{er} janvier, en cas de revalorisation du prix par 1001 repas.

7. Information effectifs prévisionnels à la rentrée

À la date du 6 juillet, les effectifs prévisionnels sont :

- 4 PS
- 4 MS
- 6 GS
- 5 CP
- 1 CE1
- 8 CE2
- 5 CM1
- 10 CM2

Le total est de 43 élèves.

8. Question diverses :

Suivi du dossier fusion

Le prochain comité de pilotage ayant lieu le 8 juillet, ce point est ajourné.

La présidente lève la séance à 16 h 23.

Prochaine séance mardi 5 octobre 2021 à 15h

Le secrétaire
Julien Carnot

